

Lieux de dépistage Covid-19

Laboratoires et pharmacies

1. Nature et provenance des données
2. Description des fichiers de données

30 avril 2021

Le Service Public d'information en santé est une délégation du Ministère des Solidarités et de la Santé, créée à la suite de l'article 88 de la loi de modernisation de notre système de santé. Adoptée en 2016, celle-ci prévoit la constitution d'« *un service public, placé sous la responsabilité du ministre chargé de la santé, [ayant] pour mission la diffusion gratuite et la plus large des informations relatives à la santé et aux produits de santé, notamment à l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale auprès du public. Les informations diffusées sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées.* »

Le Service Public d'information en santé répond à la volonté de l'Etat d'informer et d'accompagner les citoyens en favorisant leur participation aux choix de santé. Il se construit dans une démarche partenariale ayant vocation à faire converger l'ensemble des institutions y contribuant (entre autres : HAS, INCA, CNSA, CNAMTS, INSERM, ABM, Agences régionales de santé) vers des standards éditoriaux communs accessibles au grand public.

Santé.fr, porté par le Service Public d'information en Santé, est le site d'information grand public de référence sur la santé :

- Un annuaire décrivant l'offre de services de santé sur le territoire français ;
- Une partie éditoriale proposant une sélection de contenus issus d'éditeurs publics et privés (agences, associations, sociétés savantes, etc...), ainsi que des fiches et dossiers d'information produits par le SPIS ;
- Des services personnalisés : alertes sanitaires localisées, espace dédié à la prévention, moteur de recherche dédié aux essais cliniques en cours de recrutement sur le territoire français.

En constante évolution et attentif aux nouveaux besoins qui émergent, Santé.fr proposera dans les mois à venir un espace dédié au traitement des fausses informations en santé ainsi qu'un agent conversationnel dédié aux questions sur le médicament.

Dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19, Santé.fr a été identifié pour répertorier et proposer au grand public les informations concernant :

- Les outils numériques Covid-19 ;
- Les lieux de dépistage ;
- Les lieux de vaccination Covid-19 ;
- Les établissements administrant le traitement par anticorps monoclonaux.

I. Nature et provenance des données

Santé.fr fournit sur data.gouv.fr ses données relatives aux lieux de vaccination Covid suivant :

- Les **laboratoires et centres de dépistage permanents rattachés**, renseignés sur la plateforme DREES comme réalisant des tests de dépistage Covid et éventuellement modérés par les ARS et/ou les équipes support de Santé.fr, ainsi que les **centres de dépistage temporaires** mis à jour par les ARS.
- Les **pharmacies** déclarées dans le portail de déclaration des officines comme réalisant des tests antigéniques

Remarque :

- Les informations référencées dans la plateforme SI-DEP concernant le dépistage COVID ne sont pas prises en compte dans ce jeu de données.
- Pour des raisons de protection des données personnelles, les professionnels de santé pratiquant des tests antigéniques et référencés sur Santé.fr ne sont également pas indiqués dans ce jeu de données., les enjeux de data.gouv.fr étant de ne pas publier des informations qui permettent d'identifier des individus.

II. Description du fichier de données

1. Laboratoires et centres permanents/temporaires réalisant des tests de dépistage COVID

Colonnes du fichier	Description
Finess_associe	Numéro FINESS du laboratoire ou numéro FINESS du laboratoire associé s'il s'agit de centres permanents/temporaires
Titre	Libellé du laboratoire ou du centre permanent/temporaire
Type de test	Types de tests proposés par le laboratoire ou centre permanent/temporaire : RT-PCR (prélèvement nasopharyngé), antigéniques ou salivaires (RT-PCR par prélèvement salivaire). Une structure peut proposer plusieurs types de tests à la fois peuvent être proposés dans un même lieu : le cas échéant, (si c'est le cas les différents types de tests sont séparés par des pipes).
Adresse_voie1	Voie 1 de l'adresse du laboratoire ou du centre permanent/temporaire. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_voie2	Voie 2 de l'adresse du laboratoire ou du centre permanent/temporaire. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_codepostal	Code postal de l'adresse du laboratoire ou du centre permanent/temporaire. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_ville	Ville de l'adresse du laboratoire ou du centre permanent/temporaire associé. Il s'agit d'une adresse normalisée
Modalites_accueil	Modalités d'accueil du laboratoire ou du centre permanent/temporaire concernant la réalisation des tests de dépistage : accès, public concerné, plage horaire de dépistage, informations complémentaires, etc.
Telephone(s)	Téléphone fixe et/ou mobile du laboratoire ou du centre permanent/temporaire. Ce champ peut donc être : • vide s'il n'y a aucun téléphone renseigné pour cette structure • composé d'un numéro s'il n'y a qu'un seul numéro renseigné • composé de 2 numéros (séparés par des pipes) si les 2 sont renseignés

2. Pharmacies réalisant des tests de dépistage COVID

Colonnes du fichier	Description
Finess	Numéro FINESS de la pharmacie
Titre	Intitulé de la pharmacie
Adresse_voie1	Voie 1 de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_voie2	Voie 2 de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_codepostal	Code postal de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée.
Adresse_ville	Ville de l'adresse de la pharmacie. Il s'agit d'une adresse normalisée
Modalites_accueil	Modalités d'accueil de la pharmacie concernant la réalisation des tests de dépistage : accès, public concerné, plage horaire de dépistage, information complémentaires, etc.